

**PAYSAN**

**Earl PRISOT**  
 Jean-Pierre et Annie Priset  
 route de Laveau 89220 SAINT PRIVE  
 Tél. : 03.86.74.99.13 ou 06.71.88.37.51  
 Mail : jean-pierre.prisot@wanadoo.fr

**CONSOMM'ACTEUR - TRICE**

Nom : .....

Mail : .....

Tél. : .....

				JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	
				13	?		?	
		Poids	Prix		Non connue		Non connue	
VEAU	<b>Colis de 5kg</b> 1 rôti - Côtes - Escalopes - Tendrons - Blanquette	5 kg	87,50 €			Pas de Livraison		
	<b>Colis de 10kg</b> 2 ou 3 rôtis - Côtes - Escalopes - Tendrons - Blanquette - chair	10 kg	175,00 €					
BŒUF	<b>Colis traditionnel 15,00€/kg</b> - côte de bœuf ou faux filet - Rosbif, bifteck, chair de bœuf - Bifteck haché - Braisé, bourguignon, pot au feu	5 kg	75,00 €					
		10 kg	150,00 €					
	<b>Colis "saucisse" 15,50€/kg</b> - côte de bœuf ou faux filet - Rosbif, bifteck, chair de bœuf - Bifteck haché - Braisé, bourguignon - pot au feu en grosses saucisses	5 kg	77,50 €					
		10 kg	155,00 €					
	<b>Colis "Merguez" 16,00€/kg</b> - côte de bœuf ou faux filet - Rosbif, bifteck, chair de bœuf - Bifteck haché - Braisé, bourguignon en chipo/merguez/ - pot au feu en grosses saucisses	5 kg	80,00 €					
		10 kg	160,00 €					
<b>Total livraison :</b>								
<b>Total contrat :</b>					- €			

**Termes du contrat :** La livraison a lieu le jeudi aux dates indiquées de 17h30 à 19h00, à la maison des associations avenue Paulin Enfert à GIEN

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité,

- en 1 fois, soit \_\_\_\_\_ en espèces ou par chèque à l'ordre de 'Earl Priset'
- par mois, soit \_\_\_\_\_ chèques à l'ordre de 'Earl Priset' du montant de chaque mois

Signatures, précédées de la mention "Lu et approuvé"

**PAYSAN**

**CONSOMM'ACTEUR-TRICE**

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.  
 Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc, l'éventuel report de certaines livraisons).  
 En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consomm'acteurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.